

29.02.2012 - 12:00 Uhr

Journée d'action européenne du 29 février pour l'emploi et la justice sociale - des actions aussi en Suisse Non au dumping salarial - Oui à la responsabilité solidaire

Bern (ots) -

Aujourd'hui, le syndicat Unia et d'autres organisations membres de l'Union syndicale suisse (USS) ont participé, sous le slogan « Non au dumping salarial - Oui à la responsabilité solidaire », à la journée d'action européenne de la Confédération syndicale européenne (CES). Pendant la crise financière, les États ont versé des centaines de milliards en Europe pour sauver les banques. Et maintenant, partout, les travailleurs et les travailleuses doivent régler l'addition. À l'ordre du jour du sommet de l'Union européenne (UE) des 1er et 2 mars prochains figurent des décisions d'une grande portée pour les salarié(e)s. Or, de nouveaux programmes d'austérité brutaux accroîtraient encore plus le chômage. Un chômage qui, en touchant 23,5 millions de personnes au sein de l'UE, a déjà atteint un niveau record. En outre, les décisions prévues de l'UE s'en prendront aussi aux salaires, aux rentes et à la sécurité sociale des travailleurs et travailleuses.

Une mesure concrète avancée par la CES est d'améliorer la protection contre le dumping salarial et d'introduire la responsabilité solidaire pour les entreprises sous-traitantes. Des revendications également défendues par les syndicats de Suisse. Sur divers chantiers, mais aussi dans d'autres branches économiques, les syndicats ont dû tout récemment s'attaquer énergiquement au dumping salarial pratiqué par des entreprises sous-traitantes. «L'augmentation du nombre d'entreprises sous-traitantes louches vide de leur substance les dispositions des conventions collectives de travail et, de ce fait, la protection des travailleurs et travailleuses. Dans la construction et dans d'autres branches, la protection contre le dumping salarial doit être renforcée », a expliqué Vasco Pedrina, secrétaire national d'Unia, lors de l'action menée sur le chantier Palace à Lugano, un chantier sur lequel des cas de dumping salarial massif dus à des sous-traitants ont été constatés l'an dernier.

Pour pouvoir combattre efficacement ce dumping, les syndicats réclament avec vigueur l'introduction de la responsabilité solidaire. Selon cette dernière, l'entrepreneur contractant doit garantir, relativement aux entreprises sous-traitantes auxquelles il a confié certaines parties de son mandat, le respect des dispositions conventionnelles (CCT). S'il ne le fait pas, il pourra se voir infliger une amende.

Dans le cadre de la journée d'action européenne d'action décentralisée « Pour l'emploi et la justice sociale », des syndicats de 27 pays européens ont manifesté pour protester contre une poli-tique d'austérité aveugle et pour des solutions à la crise de la dette socialement acceptables. « Avec nos collègues de tout le continent, nous demandons des mesures en faveur de l'emploi, la lutte contre le chômage qui sévit, le respect de l'autonomie contractuelle des partenaires sociaux et l'application du principe «À travail égal, salaire égal au même endroit », a déclaré Giorgio Tuti, le président du Syndicat du personnel des transports (SEV), lors de l'action menée à Berne.

Contatto:

Vasco Pedrina, secrétaire national d'Unia, vice-président de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) et représentant de l'USS auprès de la CES, 079 772 37 47 Pour l'action de Berne : Roland Herzog, direction de la section Unia Berne, 079 300 35 14 ; Carmen Rocha, responsable pour la construction à Unia Berne, 079 456 15 74 ; Vania Alleva, membre du comité directeur d'Unia, 079 620 11 14 Pour l'action de Lugano : Enrico Borelli, secrétaire d'Unia Tessin,

079 706 62 78

Nico Lutz, porte-parole du syndicat Unia, 076 330 82 07 Ewald Ackermann, Service de l'information de l'Union syndicale suisse, 031 377 01 09